

GENÈSE D'UNE ENQUÊTE HISTORIQUE

Dans toute société préindustrielle, l'agriculture constitue à l'évidence le secteur économique dominant ; par conséquent, l'étude de son évolution apparaît comme un élément essentiel à une connaissance historique plus large. Toutefois, elle s'est partout heurtée à de sérieuses difficultés, notamment dans la collecte et l'exploitation de sources sur les aspects quantitatifs de la question. Autrement dit, les documents d'archives, qui ne livrent que peu d'informations chiffrées sur l'étendue des surfaces cultivées et le volume de la production céréalière avant le XIX^e siècle, ne fournissent pour l'Ancien Régime que des données souvent lacunaires, rarement sérielles, difficilement comparables entre elles, mal définies et enfin malaisées à interpréter. La recherche scientifique se trouve donc privée des éléments fondamentaux pour la compréhension de l'agriculture en tant que système cohérent et pour l'explication de ses rapports avec l'État ou avec la société ; elle en est fortement entravée, confinée à l'analyse locale, sinon domaniale, ou condamnée aux estimations grossières, voire à de vagues appréciations qualitatives. Les historiens, conscients d'une telle faiblesse, ont cherché à corriger les approximations en reconstituant les renseignements manquants à partir des archives fiscales, prometteuses de séries chronologiques longues et d'indices potentiels de production sur la durée. Dès les années 1960, ils ont ainsi porté un intérêt particulier à la dîme, redevance ecclésiastique de 1/10, selon l'étymologie, sur les produits de la terre.

En regard des enquêtes internationales poursuivies de 1963 à 1977 sous l'impulsion d'Ernest Labrousse et placées sous l'égide conjointe de Joseph Goy et d'Emmanuel Le Roy Ladurie¹, Alain Dubois, professeur d'histoire moderne générale et suisse à l'Université de Lausanne, a d'emblée perçu l'apport considérable que représenterait le dépouillement systématique des sources régionales d'Ancien Régime, en l'occurrence des comptabilités décimales de l'État patricien de Berne pour le pays de Vaud, sujet du Canton-Ville de 1536 à 1798. Il est vrai que l'échantillon, auquel les chercheurs n'avaient jusqu'alors prêté que peu d'attention, cumule les critères de fiabilité qui le rendent significatif par-delà la micro histoire. En effet, le souverain bernois détient une part majoritaire du capital décimal vaudois grâce à la sécularisation des biens de l'Église catholique romaine au moment de la Réforme (1536) et, à ce titre, prélève, durant plus de deux siècles et demi, une part fixe sur les récoltes assujetties à ses 675 droits de dîme. S'il apparaît déjà comme un seigneur décimateur considérable sur le plan international, il est encore doté d'une administration bien rôdée, qui applique les mêmes règles comptables à la gestion de ses revenus sur l'ensemble de son territoire, couvrant le Jura, le Plateau et les Alpes, soit les régions aux caractéristiques topographiques et climatiques d'un grand nombre de pays européens. Quant à ses registres de comptes, ils doivent leur parfaite conservation à la paix dont la Confédération helvétique bénéficie depuis le XVI^e siècle et au respect immuable des Suisses à l'égard de la propriété, publique comme privée, même en temps troublés de guerres confessionnelles ou de révolutions.

Entre autres références bibliographiques, trois ouvrages devaient faciliter l'approche d'un domaine de recherche resté marginal : CHEVALLAZ Georges-André, *Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'Ancien Régime*, Lausanne, Rouge, 1949 (BHV, 9), GMÜR Rudolf, *Der Zehnt im alten Bern*, Bern, Stämpfli, 1954 (Abhandlungen zum schweizerischen Recht. Neue Folge, H. 310) et PFISTER Christian, *Agrarkonjunktur und Witterungsverlauf im westlichen Schweizer Mittelland zur Zeit der Ökonomischen Patrioten 1755-1797*, Bern, Lang, 1975. Le premier dresse un bilan provisoire de la situation de l'agriculture vaudoise dans la seconde

¹ Cf. Recherche internationale, sous La dîme en question.

moitié du XVIII^e siècle, en cernant avec clarté les questions à étudier, à repenser et à revoir dans un cadre chronologique de longue durée. Le second, centré sur la partie alémanique du territoire bernois, privilégie à l'analyse quantitative le savant décortiquage des aspects institutionnels et administratifs du prélèvement de la dîme. Le dernier utilise de façon fort pertinente les données chiffrées des comptabilités de l'État de Berne comme indices climatiques, mais sur une quarantaine d'années seulement, et sans réelle critique des sources.

Ainsi, dans le sillage des publications pionnières, quatre mémoires de licence, rédigés sous la direction du Professeur Alain Dubois, ont successivement sondé, de 1976 à 1981, les livres de comptes bernois sur un siècle, le XVIII^e, et pour une région délimitée du pays de Vaud : HEUBI Philippe, *La grande dîme en grains dans le bailliage d'Yverdon. Aspects de l'administration bernoise*, Lausanne, juillet 1976 ; CHRISTINAT Jacques, *La dîme dans le bailliage de Romainmôtier sous le régime bernois*, Lausanne, UNIL, juillet 1979 ; NICOD Vincent, *Aspects de la grande dîme en grains de LL.EE. de Berne et de Fribourg dans le bailliage commun d'Orbe-Echallens au XVIII^e siècle*, Lausanne, UNIL, juillet 1979 ; MONBARON Patrick-R., *Le bailliage de Lausanne au XVIII^e siècle et, plus particulièrement, les dîmes de LL.EE. de Berne « à cause de leur Château de Lausanne », d'après les comptes baillivaux*, Lausanne, UNIL, janvier 1981. Les résultats obtenus confirment la richesse du fond d'archives et les espoirs placés dans sa prospection, qui, si restreinte soit-elle alors, révèle déjà des charnières aussi bien de la conjoncture agricole vaudoise que de la politique agraire bernoise. Parmi les réserves observées, il ressort des séries décimales collectées qu'elles ne répondent ni aux exigences d'homogénéité de la statistique, ni au reflet strictement proportionnel de la production céréalière. Néanmoins – et c'est là un correctif capital –, les causes et les effets de leurs distorsions apparaissent, dans la grande majorité des cas, identifiables, assez aisément datables et surtout explicables à l'appui d'une abondante documentation périphérique, administrative et notariale. Dès lors, les conditions sont réunies pour évaluer au mieux le taux d'erreurs, découper les séries chronologiques en tranches homogènes et procéder à des comparaisons statistiquement acceptables, tant à l'intérieur des séries elles-mêmes qu'entre elles. Reste un degré d'approximation inévitable, mais tolérable, en considérant la qualité de l'information à disposition des historiens qui explorent les époques prestatistiques.

Conforté dans ses hypothèses, le Professeur Alain Dubois a aussitôt pris le parti d'étendre l'enquête décimale à l'ensemble du pays de Vaud sous l'Ancien Régime bernois², et de confier, avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique, la réalisation du projet à trois jeunes licenciés en histoire moderne. Suivant les prévisions optimistes du moment, le trio était appelé à dépouiller les sources – 615 volumes de comptes plus leurs annexes – et à produire un état documenté de la question d'ici la fin de l'année 1985. Son éclatement, pour des motifs honorables, aura raison du délai, mais du délai seulement : Lucienne Hubler, après l'obtention de son doctorat³, a rejoint la rédaction du nouveau *Dictionnaire historique de la Suisse* et Chantal Schindler a préféré au monde académique l'univers de la publicité. L'aventure collective s'est désormais transformée en une saga solitaire, celle de l'auteur.

Tout bien calculé, il aura fallu une trentaine d'années pour mener l'entreprise à son terme, en marge d'une carrière dans l'enseignement, de la rédaction d'articles, de commissariats d'expositions et d'activités associatives en faveur du patrimoine. A plusieurs reprises, le but a pourtant semblé proche, mais à chaque fois les contretemps ont retardé l'échéance. De 1989 à 1991 par exemple, malgré un assistantat de 50% à l'Université de Lausanne et un congé d'une

² A sa suite, le Professeur Martin Körner (Université de Berne) lancera en 1992 un vaste projet de recherche sur la structure des finances de l'État de Berne à l'époque moderne qui aboutira notamment à la publication de deux thèses de doctorat : ALTORFER-ONG Stefan, *Staatsbildung ohne Steuern : politische Ökonomie und Staatsfinanzen im Bern des 18. Jahrhunderts*, Baden, hier + jetzt, 2010 (Sammlung Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern, Bd. 86) et BARTLOME Niklaus, *Der Berner Staatshaushalt im 16. Jahrhundert*, Bern, 2015 (Faculté de philosophie de l'Université de Zürich), toutes deux en *open access*, cf. liens sous [Bibliographie](#).

³ *La population de Vallorbe du XVI^e au début du XIX^e siècle. Démographie d'une paroisse industrielle jurassienne*, Lausanne, 1984 (BHV, 78).

année octroyé par l'État de Vaud, la progression s'est arrêtée nette face aux incohérences observées dans le relevé des chiffres. Personne n'est en cause ; seuls le temps et l'expérience ont peu à peu affiné le protocole initial de lecture tripartie des sources et mis à mal les paramètres communs, en réalité non vérifiables d'un bout à l'autre de la période étudiée. La relecture intégrale des comptabilités bernoises, forcée et contrainte, a en outre coïncidé avec la démocratisation de l'accès à l'informatique par le biais de l'ordinateur personnel. Le progrès, au demeurant séduisant, a paradoxalement généré un retard supplémentaire. En rendant obsolètes la saisie des données sur cartes perforées⁴ et la programmation de matrices pour leur traitement statistique, il nécessitait la récupération du travail accompli au Centre de calcul de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, c'est-à-dire sa migration de CDC Cyber 855 vers Macintosh ou autre PC domestique, son reformatage et sa réorganisation dans des tableurs maintenant vulgarisés. A remettre les séries décimales sur le métier, la lassitude guettait ; au fil des ans, elle a lentement gagné sur l'enthousiasme juvénile vis-à-vis de la recherche fondamentale que les mauvais esprits vieillissants réduisent à « tout savoir sur rien ».

Sans doute la disparition, en mars 2008, du Professeur Alain Dubois, auquel – on l'aura compris – revient la paternité du projet, a-t-elle pesé dans la décision prise de clore une enquête menacée d'abandon et de la publier dans les meilleurs délais. Le choix du support a été dicté par une aspiration à la liberté de fond et de forme, celle que requiert l'affranchissement d'un engagement avant tout moral et que lui dénie l'ouvrage traditionnel, encombré de contraintes académiques et éditoriales. Quelque éphémères que soient les sites Internet, la contribution poursuit cependant l'ambition d'apporter un éclairage inédit sur la production céréalière du pays de Vaud sous l'Ancien Régime bernois, dans une langue française désencombrée de jargon pseudo scientifique branché et de méthodologie appliquée à défaut d'être inventive. En tous les cas, les pages Web offrent aux chercheurs suisses et étrangers un matériau de comparaison unique en son genre par son volume (près de 80'000 données), par la longueur des séries (262 ans), par l'étendue du territoire étudié (environ 3200 km²) et par la variété des types de culture considérés, qui vont de la monoculture céréalière de plaine à l'agriculture subsidiaire de montagne. En cela, elles serviront l'histoire non seulement de la conjoncture agricole vaudoise, mais également suisse et européenne.

⁴ Un clin d'œil de reconnaissance va à MM. Serge Santos et Patrick Spinedi, qui, parallèlement à leur scolarité, ont, de longues heures durant, perforé des centaines de cartes avec une patience et une rigueur admirables.